

S.I.V.O.S.A.S

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Abbecourt / st Sulpice

Siège social : Mairie d'Abbecourt – 26,rue de Courcelles – 60430

Tel : 09.62.60.44.03

Fax : 03.44.89.23.58

sivosas@orange.fr

Procès-verbal de la réunion du 08 mars 2016

L'an deux mil seize, le 08 mars 2016 à 20 H 30 les membres du S.I.V.O.S.A.S. se sont réunis en Comité au siège social, sur convocation faite par la Président Madame Claude TREVIN suivant les lettres adressées le 27 février 2016.

Etaient présents :

ABBE COURT : TREVIN Claude, ROBERT Chantal, THOMAS Ginette, EVAIN Mireille, COLLIN Stéphane.

SAINT SULPICE : BAUX Christian, DOUCHET Olivier, GAVOIS Tony.

Etaient également présents : CRUTEL Denise, MELIQUE André Maire de ST SULPICE, ANTHEAUME Jean-Jacques Maire d'ABBE COURT, BRIOT Christine, JUDENNE Arnaud

Excusés : RENARD Brigitte qui a donné procuration à TREVIN Claude, MODIQUET Noëlle.

Compte administratif et compte de gestion 2015

Monsieur Christian BAUX est nommé président de séance. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Budget 2016 :

Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité.

Taux d'indemnités de la Présidente et du Vice-Président :

Une délibération est prise pour diminuer les indemnités de la Présidente et du Vice-Président à savoir 10.63 % au lieu de 12.20 % pour la Présidente et 3.08 % au lieu de 4.65 % pour le Vice-Président. La délibération est adoptée par 6 voix pour et 1 voix contre.

Indemnité du receveur municipal :

Une délibération est prise pour réduire l'indemnité du receveur municipal. La délibération est adoptée à l'unanimité

Demande de subvention pour les classes maternelles auprès du conseil départemental :

Une délibération est prise pour autoriser la Présidente à demander une subvention pour les classes maternelles auprès du conseil départemental. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Une délibération est prise pour autoriser la Présidente à demander une subvention dans le cadre de la DETR pour l'équipement de la nouvelle classe. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Suite à la visite de la DDCSV, nous devons leur fournir le projet éducatif mis à jour.

Un sondage pour la réorganisation des NAP sur une demi-journée a été réalisé auprès des parents. Sur les réponses qui nous sont parvenues 62 sont pour, 15 sont contre et 17 sont sans avis. Nous avons pris contact avec la société de transports scolaires pour vérifier la faisabilité de cette réorganisation.

Lors des réunions PEDT le SIVOSAS demande aux parents titulaires de bien vouloir déléguer leurs suppléants s'ils ne peuvent être présents.

Une délibération est prise pour rembourser 5,05€ à Monsieur TERRIER Guillaume (trop perçu au titre du centre de loisirs).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.

La secrétaire

Mireille EVAIN

La présidente

Claude TREVIN